

## ENGAGEMENTS DE L'ADHERENT

L'adhésion au CEGECOBBA implique l'acceptation des statuts (disponibles sur le site web du Cegecoba) et notamment des clauses mentionnées par l'article 371 E 3° de l'annexe II au Code Général des Impôts (CGI).

- ✓ Je m'engage :
  - ★ à produire à la personne ou à l'organisme chargé de tenir et de présenter mes documents comptables tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère de leur exploitation. Pour l'exécution de cet engagement, le centre recommande l'assistance d'un membre de l'Ordre des Experts-Comptables ;
  - ★ à communiquer au centre le bilan et le compte de résultats de mon exploitation, ainsi que le cas échéant les déclarations de TVA, de cotisation sur la valeur ajoutée, de revenus encaissés à l'étranger par un contribuable domicilié en France ainsi que tous les documents annexes et tout document sollicité par celui-ci dans le cadre des contrôles réalisés en application de l'article 1649 quater E du CGI ;
  - ★ à autoriser le centre à communiquer à l'administration fiscale, dans le cadre de son assistance technique, les documents mentionnés à l'article 371 E de l'annexe II au CGI, à l'exception des documents comptables, quels qu'ils soient, fournissant une vision exhaustive des opérations comptables de l'entreprise ;
  
- ✓ Je suis informé(e) qu'en cas de manquements graves ou répétés aux engagements ou obligations sus-énoncés, je serai exclu(e) du CEGECOBBA. Je suis également informé(e) qu'avant toute décision d'exclusion, je pourrai présenter ma défense sur les faits qui me seront reprochés.

L'adhésion implique également de satisfaire aux dispositions de l'article 371 LA à l'article 371 LE de l'annexe II du CGI.

- ✓ Je m'engage également:
  - ★ à informer ma clientèle de ma qualité d'adhérent du CEGECOBBA et de ses conséquences en ce qui concerne l'acceptation des règlements par chèque ou par carte bancaire ;
  - ★ à apposer dans les locaux destinés à recevoir ma clientèle, ainsi que dans les emplacements ou véhicules aménagés en vue d'effectuer des ventes ou des prestations de services, un document écrit et placé de manière à pouvoir être lu sans difficulté par cette clientèle, mentionnant le texte suivant : « acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à mon nom ou par carte bancaire en ma qualité de membre d'une centre de gestion agréé par l'administration fiscale »
  
- ✓ Je reconnais avoir reçu du CEGECOBBA la communication de la DGFIP relative aux obligations de paiement de l'impôt :  
« Si vous rencontrez des difficultés de paiement, vous êtes invité à contacter le service des impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté est proposée par le centre. Vous pouvez également consulter l'adresse internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises>. »
  
- ✓ Je déclare adhérer à l'Association CEGECOBBA créée au titre de la loi du 27 décembre 1974 et de ses textes d'application. La qualité d'adhérent est subordonnée au paiement de la cotisation annuelle (montant consultable sur notre site web) dans les conditions énoncées aux articles 12 des statuts et du règlement intérieur.
  
- ✓ Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du Centre et je m'engage à en respecter les termes.
  
- ✓ J'autorise le CEGECOBBA à utiliser mes **données personnelles** uniquement pour me recontacter, pour m'envoyer des informations liées à mon adhésion au Centre, pour traiter mes déclarations fiscales dans le cadre des missions allouées aux organismes de gestion agréés.